



## Expertise médicale (accident de service)

Par **amandier**, le **21/01/2015** à **15:40**

Maître, bonjour, je souhaiterais savoir combien de temps dure une expertise dans le cadre d'une demande de reconnaissance d'accident de service, car j'ai été entendu 10 mn, et à un rythme soutenu et anormal. D'autre part, je n'ai pu savoir quand et par qui j'aurai le résultat. Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **trennec**, le **21/02/2015** à **16:36**

Cher Monsieur,

La durée de l'expertise est fonction du degré de professionnalisme de l'expert. A mon sens et compte tenu des enjeux, je vous conseille de solliciter une expertise judiciaire beaucoup plus objective et qui s'imposera à toutes les parties.